

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Jean Luc MARTIN

sa famille vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances, de vos dons, et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Genève, décembre 2009.